

Monthey, le 25 octobre 2022

N/réf. JR/gp

MISES À L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérants : Mme Vanessa Mariétan et M. Florian Gilliéron, Route de Champ Rarin 18, 1871 Choëx.

Auteur des plans : REGO architectes Sàrl, Route de la Pâle 20, 1026 Denges.

Situation : parcelle No 2231, folio 39, au lieu-dit "Champ Rarin", située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de M. David Raboud; coordonnées : 2'561'820/1'121'360.

Objet : construction d'une maison de deux logements et de 5 places de parc et des aménagements extérieurs y relatifs.
- Requérant : Chili 24 SA, Place de la Fontaine 9, 1868 Collombey.

Auteur des plans : Atelier d'architecture PA Felli SA, Rue Robert 2, 1870 Monthey.

Situation : parcelle No 5239, folio 24, au lieu-dit "Cheneau", située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Acavimax Sàrl, G-Immobilier Sàrl, Ecofoncier SA, CRS Immo Sàrl, Ephremmo Sàrl, Felli Immobilier Sàrl, Mme Rita Gex Fabry et M. Alain Gex-Fabry; coordonnées : 2'562'040/1'122'035.

Objet : modification des aménagements extérieurs et démolition d'un cabanon.

Remarque : cet objet nécessite une dérogation à l'alignement de la route communale du Chili.
- Requérant : Chili 24 SA, Place de la Fontaine 9, 1868 Collombey.

Auteur des plans : Atelier d'architecture PA Felli SA, Rue Robert 2, 1870 Monthey.

Situation : parcelle No 1329, folio 24, au lieu-dit "Cheneau", située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Acavimax Sàrl, G-Immobilier Sàrl, Ecofoncier SA, CRS Immo Sàrl, Ephremmo Sàrl, Felli Immobilier Sàrl, Mme Rita Gex Fabry et M. Alain Gex-Fabry; coordonnées : 2'562'000/1'122'050.

Objet : démolition d'un cabanon et construction de deux habitations groupées et des aménagements extérieurs y relatifs.

4. Requérant : M. Frank Zerweck, Rue des Dents-de-Morcles 24b, 1890 St-Maurice.
Situation : parcelle No 406, folio 4, au lieu-dit "Einsier", située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'561'640/1'122'090.
Objet : remplacement du chauffage à mazout par l'installation d'une pompe à chaleur extérieure air/eau.
5. Requérant : M. Frank Zerweck, Rue des Dents-de-Morcles 24b, 1890 St-Maurice.
Situation : parcelle No 517, folio 6, au lieu-dit "Brin", située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'561'870/1'122'665.
Objet : remplacement du chauffage à mazout par l'installation d'une pompe à chaleur extérieure air/eau, construction d'un couvert à voitures et pose de panneaux photovoltaïques.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au Conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 28 novembre 2022 à 18.00 heures